



Municipalité de L'Avenir

Rapport 2019 concernant l'application du règlement 733-19 concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de L'Avenir.

Le règlement 733-19 concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de L'Avenir a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat conclu par la municipalité ainsi que les règles de passation des contrats qui comporte une dépense d'au moins 25 000 \$ mais, inférieure au seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel. Au 31 décembre 2019, ce seuil était de 101 100 \$.

Conformément à l'article 938.1.2 du Code Municipal, au moins un fois l'an, la municipalité dépose, lors d'une séance de conseil, un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle. Le présent document constitue ce rapport, lequel couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

R 2019-03-068 Achat d'appareils respiratoires

La Municipalité a conclu un contrat de gré à gré d'un montant de 83 907 \$ plus taxes pour l'achat de 10 appareils respiratoires (dont 4 sont munis de caméra thermique), 14 faciales, 20 cylindres, 1 station de recharge, 6 batteries, 20 gaines protectrices pour le haut, 20 gaines protectrices pour le bas et 20 capuchons anti-poussière. Des demandes de prix et recherches ont été effectuées auprès de fournisseurs dont Aréo-feu Ltée et Protection incendie CFS. Suite à l'analyse, les produits offerts par Aréo-feu Ltée correspondaient aux besoins de la Municipalité et le prix soumis plus bas.

R 2019-03-069 Achat camion pompe

La Municipalité a conclu un contrat de gré à gré d'un montant de 96 000 \$ plus taxes pour l'acquisition d'un camion autopompe Spartan Advantage 2000 de la compagnie Aréo-feu Ltée. La municipalité a effectué de nombreuses recherches afin de trouver un camion pompe usagé en bonne condition et répondant aux normes. L'acquisition du camion a été effectuée par crédit-bail selon un terme de 12 mois au montant mensuel de 3 469.61 \$ plus taxes. La valeur résiduelle à payer au crédit-bailleur (Banque Royale du Canada) à l'échéance est de 58 000 \$.

R 2019-04-097 Pavage route Gagnon et 2^e rang

La Municipalité a fait un appel d'offres public sur SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres) pour le pavage de la route Gagnon et 2^e rang sur une distance d'environ 1.7 km. Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme soit Pavage Drummond Inc. au montant de 262 905.35 \$ taxes incluses.

R 2019-04-098 Abat-poussière

La Municipalité a fait un appel d'offres sur invitation pour l'abat-poussière. Les travaux consistaient au transport et à l'épandage d'environ 129 500 litres d'abat-poussière sur les 50 kilomètres de chemin de la municipalité. Deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres. Le contrat a été conclu avec Somavrac C.C. Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 46 749.50 \$ plus taxes.

R 2019-10-253 Infrastructures pour le développement domiciliaire

La Municipalité a fait un appel d'offres public sur SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres) pour les infrastructures (rue et égouts) du développement domiciliaire. Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme soit R. Guilbault Construction Inc. au montant de 312 742.90 \$ taxes incluses.

R 2019-10-254 Camion voirie

La Municipalité a conclu un contrat de gré à gré pour l'acquisition d'un camion International 7600 2010 au montant de 84 524 \$ plus taxes de Camions Dubois. Des recherches ont été effectuées afin de trouver un camion usagé correspondant aux besoins et au montant souhaité par la municipalité.